



Les défis du déplacement interne en Afrique de l'Ouest

par Jessica Wyndham

L'Afrique de l'Ouest a été fortement affectée par les déplacements. Les conflits internes basés sur les tensions et les rivalités ethniques, l'instabilité politique, les disputes sur le contrôle des ressources naturelles, les catastrophes naturelles, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les impératifs du développement ont tous joué un rôle dans le déplacement des populations, aussi bien entre pays qu'à l'intérieur de ceux-ci.

Aucune donnée exacte n'est disponible, mais il semble clair que des millions de personnes ont été déplacées, surtout à la suite de guerres civiles prolongées et de l'instabilité régionale qui en résulte:

- Suite au déclenchement de la guerre au Libéria en 1989 et à 14 ans de conflit intermittent, la plupart des Libériens ont fui au moins une fois leur domicile.
- Au moment le plus difficile des onze ans de guerre civile en Sierra Leone, un tiers de la population a été déplacée à l'intérieur du pays.
- Les débordements de ces conflits - ainsi que du conflit en Guinée-Bissau voisine - ont provoqué des déplacements massifs en Guinée.
- 1,2 million de personnes avaient été déplacées à l'intérieur de la Côte d'Ivoire à la fin novembre 2005.
- Une rébellion dans la province de Casamance, dans le sud du Sénégal, a causé un déplacement important.
- Au Nigéria, des conflits religieux, ethniques et liés aux ressources ont probablement provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes.
- La crise politique au Togo en 2005 a conduit des milliers de Togolais à se déplacer.

Ces dernières années, la fin de la guerre civile en Sierra Leone et au Libéria a permis à plusieurs millions de Personnes déplacées de l'intérieur (PDI) de retourner chez elles ou de se rétablir ailleurs. Cependant, on estime à un million le nombre de personnes toujours déplacées à l'intérieur de leur pays suite à un conflit, principalement en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Nigéria, au Sénégal et au Togo. Les risques de nouveaux déplacements importants sont considérables.

L'étendue et la complexité des déplacements internes en Afrique de l'Ouest sont à l'origine de la première Conférence régionale sur le déplacement interne en Afrique de l'Ouest,

qui s'est tenue à Abuja, au Nigéria, du 26 au 28 avril 2006. Le gouvernement du Nigeria a accueilli l'événement organisé par le Brookings-Bern Project, le Représentant du Secrétaire général de l'ONU pour les droits humains des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays,¹ l'UNHCR et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – une association régionale comprenant quinze membres basée à Abuja.² Parmi les participants se trouvaient des représentants de gouvernements ouest-africains, des institutions nationales de défense des droits de l'homme, des organisations internationales, régionales et sous-régionales, des donateurs et des ONG.

En discours d'ouverture, le Représentant du Secrétaire général de l'ONU pour les droits humains des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, Walter Kälin, a observé que les PDI africaines sont parmi les plus vulnérables au monde, étant fortement menacées par les fréquentes attaques armées, la malnutrition, la violence et l'exploitation sexuelle, le recrutement militaire forcé et les maladies, y compris le VIH/sida. Une fois le conflit terminé, il est difficile pour de nombreuses personnes de retourner chez elles ou de se relocaliser dans des régions où les infrastructures font défaut et où l'accès aux biens et aux services, dont la santé et l'éducation, reste limité. Les PDI sont souvent victimes de discrimination et n'ont pas accès à la nourriture, à l'éducation et aux services de santé. Bien trop souvent il leur manque de simples papiers et la possibilité d'exercer leurs droits politiques.

Les participants ont souligné le manque chronique de données complètes et fiables. Les informations sur le nombre et l'emplacement des personnes déplacées, les recherches sur les raisons des déplacements, les risques auxquels font face les personnes déplacées et leurs besoins spécifiques de protection sont des éléments vitaux pour mettre au point des stratégies de réponse. Cependant, en Afrique de l'Ouest, de telles données n'existent pas, ou alors elles sont collectées par différents groupes, aux priorités souvent divergentes, qui produisent des informations conflictuelles.

Les participants ont aussi mis en lumière le manque de soutien approprié pour les communautés d'accueil. En Afrique de l'Ouest, les personnes déplacées sont souvent recueillies et aidées par les familles et les communautés locales. Bien que cela permette de soulager les autorités nationales

et internationales puisqu'elles n'ont pas à héberger les personnes déplacées, ces dernières peuvent devenir un fardeau si elles sont nombreuses et sont déplacées pendant de longues périodes. A long terme, cette situation risque d'exacerber les tensions économiques et sociales plutôt que de les apaiser, ce qui contribue davantage au cycle du déplacement.

D'autres défis ont été identifiés, tels que: le manque de capacité institutionnelle et de ressources adéquates au niveau national; un manque de coordination entre les différents acteurs menant souvent à une répétition inutile des efforts; la faible inclusion des PDI elles-mêmes dans le processus décisionnel; et le besoin d'aborder les raisons fondamentales du problème et de trouver des solutions durables.

Les participants ont soumis des recommandations détaillées, parmi lesquelles:

- un appel pour une plus grande dissémination, au sein de la région de la CEDEAO, des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays et l'élaboration de lois nationales qui s'en inspirent
- un engagement des états à garantir l'accès des partenaires de la société civile et des agences internationales aux personnes ayant besoin de protection et de secours
- la nomination par chaque pays membre de la CEDEAO d'un point central national qui soit responsable des déplacements internes
- une intervention plus engagée de la part de la CEDEAO sur les problèmes liés au déplacement interne
- la formation des membres des forces en attente de la CEDEAO aux Principes directeurs
- le renforcement des capacités des institutions nationales et des organisations civiles pour aborder le problème du déplacement interne
- un programme de protection et d'assistance qui réponde aux besoins des communautés d'accueil
- un dialogue inter-régional sur le déplacement interne, particulièrement parmi les institutions nationales de défense des droits de l'homme.

Pour consulter les documents de la conférence: www.brookings.edu/fjp/projects/idp/conferences/contents.htm

1. www.ohchr.org/english/issues/idp
2. www.ecowas.int